

## Céline Guégan-Casagrande

### CAPA. La psychanalyse, un lieu de contrebande \* ?

Pour certains jeunes sujets, venir au CAPA (Centre d'accueil psychanalytique pour adolescents et jeunes adultes) relève d'une véritable transgression. Ils franchissent la porte de l'interdit et se présentent en cachette. Dans un premier temps, l'effraction du symptôme les pousse à appeler. Trouver un rendez-vous qui puisse se glisser entre les heures de cours et les couvre-feux du foyer n'est pas toujours une mince affaire. La gratuité et surtout la confidentialité des séances peuvent inciter à faire comme un clandestin, par exemple à transgresser l'autorité d'un père, pour lequel le seul savoir qui vaille est celui qui doit être appris, celui de l'Université et des sciences par exemple. Le reste n'est pas à entendre. Qui plus est, dans certaines familles, on ne sort pas les problèmes de la maison.

À partir du travail analytique, le sujet est en mesure de passer progressivement de l'horreur *du* savoir vers l'horreur *de* savoir, rendant possible l'apparition du symptôme analytique. Les premiers entretiens peuvent faire apparaître un symptôme analytique, la rencontre avec son inconscient et l'accès, pas à pas, à un autre savoir que celui ordonné par un père. Des patients nous montrent qu'un sujet peut être interdit d'accéder à son savoir et s'autoriser pourtant à l'aborder en parlant de son symptôme. Une transgression de savoir en quelque sorte.

C'est donc depuis ma pratique au CAPA que je propose de réfléchir à la psychanalyse comme lieu de contrebande : comme discours qui échappe à la norme, toujours subversif par l'absence d'un maître et qui se réinvente par chaque sujet. Pas sans affinité avec la fabrication et la distribution de produits interdits, qui font l'essence même de la contrebande. Le parallèle entre l'effraction du symptôme et la contrebande a donc été pour moi un enseignement clinique de premier plan. Le symptôme opère comme un dire qui s'interdit au sujet et fait de son inconscient un hors-la-loi malgré les lois. Le fait de venir dans un lieu orienté par la psychanalyse permet, dans certains cas, d'échapper à la loi de la famille, de l'espace public et des

institutions, mais pas à celle du langage. Guidée par l'analyste et la visée du réel, la parole entendue par le sujet opère sur la jouissance qui le malmène.

Si la psychanalyse n'est pas à proprement parler un lieu de contrebande, on peut donc avancer l'hypothèse que le CAPA en serait bien un. En effet, il est de plus en plus délicat de faire exister le discours analytique dans un contexte où la science et le discours du maître dominant. Comme nous l'enseigne Lacan, le sens du symptôme ne doit pas être révélé au sujet depuis une position de maître, mais doit être assumé par le sujet lui-même <sup>1</sup>.

Ma première formation m'a rendue sensible aux questions d'espace public. Aujourd'hui, par sa réponse à des logiques économiques omniprésentes, l'espace public a grandement révisé son ambition de fédérer le social. Néanmoins, ce signifiant a le mérite de viser la production d'un vide permettant aux habitants de la cité de se rencontrer. S'il importe aux architectes d'habiter l'espace, avec Lacan, qui s'est souvent référé à l'architecture, il est question d'un autre habitat. On habite son corps. On habite le langage. Dans le séminaire *L'Éthique de la psychanalyse*, Lacan se sert ponctuellement de l'architecture pour soutenir son propos sur le caractère structurant du vide dans l'opération de la castration et de l'acquisition du langage. C'est pourquoi il y indique que pour toute forme de sublimation, notamment l'architecture, le vide est déterminant par sa position centrale <sup>2</sup>. C'est lui qui organise l'espace. Vous entendrez donc le parallèle avec la psychanalyse ! D'une certaine façon, des lieux aussi atypiques que le CAPA font effraction dans le tissu urbain. Ils font place au vide, là où le discours social tend à faire place nette.

Il y a plus de quinze ans, lorsque les premiers CAP (centres d'accueil psychanalytique) ont vu le jour, il s'agissait de répondre à la pénurie d'offres orientées par le discours analytique. Aujourd'hui, permettre l'accès à ce type de lieu me semble être un acte nécessaire pour que la psychanalyse continue à s'infiltrer là où ça obéit mal.

Dans cette optique, depuis quelques mois, nous travaillons à l'ouverture d'un autre CAPA en zone péri-urbaine. Celui-ci viendrait se loger dans un grand espace qui accueille des activités associatives, culturelles, artistiques pour les résidents et les jeunes. Cette place particulière, inattendue, dans un lieu qui n'a rien à voir avec le soin ou une quelconque représentation de l'autorité, nous semblait être un lieu tout à fait propice pour forcer un peu le hasard de la rencontre entre un adolescent ou un jeune adulte et le discours analytique.

Je conclurai ainsi en répondant à ma question : la psychanalyse est-elle un lieu de contrebande ? Je ne le crois pas, car même les contrebandiers

sont soumis à des lois, la première d'entre elles étant celle du langage. La psychanalyse, pour sa part, ménage une place vide, grâce à laquelle certains contrebandiers viennent parler de leurs affaires hors la loi, de ce qui les gouverne et s'inscrire comme sujets.

---

\*<sup>↑</sup> Intervention faite à la journée « Clinique dans le champ lacanien au cœur de la cité », organisée par les Formations cliniques du champ lacanien en partenariat avec l'Association des centres d'accueil psychanalytique, le Réseau institution et psychanalyse et le Réseau enfant et psychanalyse, à Paris, le 2 février 2019.

1. <sup>↑</sup> J. Lacan, *Le Séminaire, Livre I, Les Écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975, p. 39.
2. <sup>↑</sup> J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VII, L'Éthique de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1986, leçon du 3 février 1960.